

Modification des statuts de Loup-Ravi

mercredi 6 janvier 2016

Déclaration à la sous-préfecture de Grasse.

LOUP RAVI.

Nouvel objet : organiser des manifestations dans le domaine culturel, social et festif ; entreprendre toutes actions justifiées par l'intérêt général de la commune de Le Bar-sur-Loup, notamment sur les aspects liés à l'environnement, au patrimoine et à l'aménagement du territoire communal.

Siège social : 15, rue de Provence, 06620 Le Bar-sur-Loup.

Date de la déclaration : 21 mai 2015.

